



DISTRICT 1690	<i>Notre devise: « Servir d'abord »</i>	Lot et Garonne FRANCE
	ROTARY CLUB de NERAC en ALBRET	 Nourrir leurs rêves
Bulletin n° 2	Septembre – Octobre 2008	Année 2008 - 2009
<b>Site web du club: <a href="http://www.chez.com/rotarynerac/index.html">http://www.chez.com/rotarynerac/index.html</a></b>		

## **MOT DU PRESIDENT**

Chers amis,

Avec la rentrée scolaire, la reprise du travail, l'ouverture de la chasse, j'espère que vous êtes tous bien reposés après de bonnes vacances et prêts à mener les actions que nous avons prévues en juin.

Tous motivés pour « Servir », nous allons devoir préparer les différentes rencontres :

Mardi 30 septembre dîner avec épouses chez Didier et Monette de Beaupuy à Cucasse,

Dimanche 5 octobre : sortie vélo en famille,

Lundi 20 octobre visite du Gouverneur (repas avec épouses),

Week-end des Students,

les 22 et 23 novembre : week-end Cidrierie en Espagne

Un grand merci à Christian et Hélène ainsi qu'à Bernard et Marie Martine qui nous ont reçus si gentiment durant l'été.

Merci aussi à tous ceux qui oeuvrent sans bruit mais avec efficacité à l'intérieur du club.

Que tous le monde travaille à trouver de nouveaux membres, c'est primordial pour la survie du club. Déjà un premier frémissement s'amorce ....

Bonne rentrée à vous tous.

Amitiés

Jacques Maigne

## **CALENDRIER**

- **Mardi 9 Septembre** – Réunion statutaire au Siège – 20h00.
- **Mardi 30 Septembre** - Didier de Beaupuy accueille les rotariens et leurs épouses à Cucasse.
- **Dimanche 5 Octobre** - Sortie vélo en famille.
- **Lundi 20 Octobre** - Le Club reçoit le Gouverneur Michel Marquais.
- **25 & 26 Octobre** - WE Students de Nérac à Lislebonne.
- **Samedi 8 Novembre** - réunion à la Palombière de notre ami Lamarque.

## **ANNIVERSAIRES**

Septembre :

Bernard Dalies et Christian Fontes le 14

Pierre Yves Corgne le 30

Octobre :

Jean Claude Gratiolet le 2

François Bernard le 4

Didier de Beaupuy le 29

Christian Bonnet le 30

## **ACTUALITE**

- Le Club enregistre la démission de **Christian FONTES** et **Eric DEJEAN**.
- Le Club fût représenté à la sépulture de **Pierre COUEILLE**, ancien rotarien de Nérac. La famille Coueille nous prie d'accepter leurs sincères remerciements.
- Nous avons reçu le premier bulletin **EN FINIR AVEC LA POLIO** de la Fondation Rotary. Les numéros suivants ne seront disponibles que par mail. Pour le recevoir, vous pouvez vous abonner sur <http://www.rotary.org/endpolionownewsletter>

## **MESSAGE de JESSICA - NOTRE STUDENT 2007-2008 (Canada)**

Bonjour,

Je vous écris pour deux raisons, la première est de vous remercier pour votre accueil pendant mon séjour a Nérac. Je me suis bien amusée, et c'était a date, les meilleurs 10 mois de ma vie. Et c'est tout grâce a vous. Vous avez bien choisi les étudiants de partir parce que toutes les 3 familles d'accueils étaient formidable, et je pense que c'était pareil pour les deux qui sont partis cette année.

Cet été je travaille dans l'office de tourisme sur mon Ile (Salt Spring Island) et depuis que j'ai commencé, j'ai l'occasion tout les jours de parler un peu en français. Les français sont toujours contents qu'il y a quelle qu'une qui comprend, et moi je suis contente de parler en francisa.

Je suis souvent en contact avec mes amis français, et je pense l'été prochain j'aurai au moins 2 chez moi, ça va me faire plaisir, par contre, moi et Diego n'a pas eu beaucoup d'occasions pour parler! Cette année je vais terminer le lycée puis partir a l'université, je sais pas encore dans quel domaine, peut-être le tourisme, peut-être les études d'ingénieur c'est une décision ouverte.

J'espère de bientôt retourner en France et a Nérac, les deux me manquent beaucoup!! Je pense toujours a ma vie française, et des fois j'ai du mal a accepter ma vie Canadienne, mais je crois que c'est normale.

J'espère de bientôt vous voir,

Jessica

*Pour lui envoyer un message, voici son adresse mail: [sport\\_maniac55@hotmail.com](mailto:sport_maniac55@hotmail.com)*

## **22/07/2008 - CONFERENCE DE JEAN DIONIS SUR LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT**

Notre Député a traité cette question en rappelant les 6 OBJECTIFS PRIORITAIRES

- « **lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie** » s'intéresse aux transports, à l'aménagement, à la construction, à l'habitat et à l'énergie ;  
\* voir la synthèse des mesures prévues ci-dessous
- « **préserver la biodiversité et les ressources naturelles** » traite de l'eau, des espaces protégés, et inclue la pêche et les ressources halieutiques ;
- « **instaurer un environnement respectueux de la santé** » analyse les enjeux liés  
la santé : qualité de l'alimentation, pollutions, déchets, qualité de l'air ....
- « **adopter des modes de production et de consommation durables** » travaille  
sur l'agriculture, l'agroalimentaire, la pêche, la forêt, la distribution et le développement durable des territoires ;
- « **construire une démocratie écologique** » s'attache à débattre d'une réforme des institutions pour prendre en compte le pilier environnemental du développement durable, comment améliorer l'accès à l'information....
- « **promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité** » aborde les questions de recherche, innovation, emploi, fiscalité écologique, publicité responsable ...



### **FOCUS sur les mesures concernant la lutte contre le changement climatique**

#### **Principales mesures prévues dans le bâtiment :**

- Tous les bâtiments publics et tertiaires seront conçus suivant la norme « basse consommation » à compter de fin 2010.
- Fin 2012, tous les permis de construire déposés seront assujettis à la norme « bâtiment basse consommation ».
- Toutes les constructions neuves seront soumises au plus tard en 2020 à la norme « énergie positive ».
- Tous les bâtiments de l'Etat et de ses établissements publics seront soumis à un audit énergétique d'ici 2010 : rénovation engagée au plus tard en 2012.
- Rénovation énergétique de l'ensemble des logements sociaux en commençant par les 800.000 logements dont la consommation est supérieure à 230 kWh par m2 avec comme objectif une consommation finale comprise entre 90 et 150 kWh/m2.
- Lancement d'un grand programme de formation professionnelle et programme de recherche publique pour réduire les coûts.
- Les conseils régionaux, les conseils généraux et les communes de plus de 50.000 habitants devront établir des plans climat énergie territoriaux avant 2012.

#### **Principales mesures prévues dans les transports :**

- Augmentation régulière des moyens pour la régénération du réseau ferroviaire pour atteindre un niveau en 2015 de 400 millions d'euros par an supplémentaire par rapport à aujourd'hui.
- Lancement de trois autoroutes ferroviaires : autoroute alpine (prolongée jusqu'à la région lyonnaise), autoroute ferroviaire entre Perpignan et Luxembourg, autoroute ferroviaire Atlantique (Pays Basque, région parisienne et nord de la France).

- Création d'une commission de régulation des activités ferroviaires chargées de veiller au respect de la concurrence.
- Doublement de la part de marché du fret non routier pour les acheminements à destination et en provenance des ports.
- Développement des autoroutes de la mer : Lignes façade atlantique (France, Espagne, Portugal) et façade méditerranéenne (France, Espagne, Italie).
- Création du canal grand gabarit Seine-Nord-Europe.
- Mise en place à compter de 2011 d'une taxe poids lourds
- Lancement de 2000 kilomètres de lignes à grande vitesse d'ici 2020.
- Programme de recherche en faveur du développement industriel de véhicules propres.

#### **Mesures prévues dans l'énergie :**

- 20% d'énergies renouvelables en 2020 soit une hausse de 20 MTEP avec fixation d'objectifs intermédiaires pour chaque filière en 2009 et réalisation d'un bilan en 2012.
- Soutien à la production de chaleur renouvelable, et soutien à la recherche des biocarburants dits de deuxième génération.

### **19/08/2008 - Conférence de Tony MERLE sur la ... «VAGUE»**

A vrai dire, nous étions nombreux ce soir là à n'avoir qu'une vague idée de ce phénomène, comme des origines précises du tsunami ou autre mascaret. Tony a su intéresser l'auditoire par ses explications précises et documentées, agrémentées d'expériences personnelles de plongeur en eau claire ou trouble.

Pour les absents, comme pour les présents à l'esprit divaguant, je vous indique quelques informations commentées par Tony.

Que cette vague d'informations ne vous rebute pas, c'est passionnant.

*Les informations ci-dessous sont extraites de <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>*

Une **vague est une oscillation** de la surface d'un océan, d'une mer ou d'un lac. Les **vagues générées par le vent** ont des amplitudes creux-à-crête allant de quelques centimètres à 34 m, la plus haute vague jamais observée.

Des « **vagues scélérates** » plus hautes que deux fois la hauteur significative sont observées assez rarement, mais peuvent causer des dommages importants aux navires du fait de l'effet de surprise. Toutefois, ces vagues scélérates ne sont pas les plus hautes observées du fait de leur rareté. En effet, une vague moyenne d'une très grosse tempête est plus haute qu'une vague scélérate d'un état de mer moyen. On peut bien sûr penser que la plus haute vague possible serait une vague scélérate dans une énorme tempête, mais il n'en existe pas d'observation.

**Photo:** *Vague scélérate vue d'un navire marchand (1993).*

Les **vagues scélérates** sont des vagues océaniques très hautes, soudaines et qui étaient considérées comme très rares, même si aujourd'hui on sait qu'elles apparaissent pratiquement au cours de toutes les tempêtes d'une certaine importance.

Jusqu'au début du xx<sup>e</sup> siècle, les vagues scélérates semblaient appartenir au folklore maritime — jusqu'à ce qu'un certain nombre de témoignages de rencontre de ces vagues par de gros navires modernes, ainsi que des mesures océanographiques, convainquent les scientifiques de la réalité et de la fréquence du phénomène.



Contrairement aux vagues de raz-de-marée (tsunami, en japonais) qui sont des vagues de grande longueur d'onde et qui ne s'élèvent qu'à l'approche des côtes, les vagues scélérates font partie de trains d'ondes de l'état de la mer et ont à peu près la même longueur d'onde que leur voisines, mais au profil beaucoup plus abrupt que celui des autres vagues. L'état de la mer étant irrégulier, des vagues de grande hauteur sont toujours possibles, mais de moins en moins probables. On parle de vague scélérate pour des hauteurs du creux à la crête de plus de 2,1 fois la hauteur significative des vagues. Les vagues scélérates se forment sans raison évidente. Elles sont souvent décrites comme un mur d'eau qui vient heurter le navire, contrairement aux vagues « normales » qui montent en pente relativement douce, permettant aux navires de passer par dessus. Des vagues scélérates ont été observées dans tous les océans du monde, qu'il y ait ou non des courants importants en surface.

Les vagues scélérates peuvent atteindre des hauteurs de plus de 30 mètres et des pressions phénoménales.

Un **tsunami** (japonais : tsu, « port » et nami, « vague ») est une onde provoquée par un mouvement rapide d'un grand volume d'eau (océan ou mer). Ce mouvement est en général dû à un séisme, une éruption volcanique sous-marine de type explosif ou bien un glissement de terrain sous-marin de grande ampleur. Un impact météoritique peut aussi en être la cause, de même qu'une explosion atomique sous-marine. Ainsi, contrairement aux vagues, un tsunami n'est pas créé par le vent.

Bien que les tsunamis puissent atteindre une vitesse de 800 km/h quand le fond de l'océan est profond, ils sont imperceptibles au large car leur amplitude y dépasse rarement le mètre pour une période (temps entre deux vagues successives) de plusieurs minutes à plusieurs heures ; il ne faut donc pas les confondre avec les vagues scélérates qui provoquent des naufrages en haute mer.

En revanche, ils peuvent provoquer d'énormes dégâts sur les côtes où ils se manifestent par une baisse du niveau de l'eau et un **recul de la mer** dans les quelques minutes qui les précèdent ; puis un raz-de-marée, à savoir **une élévation rapide du niveau des eaux** d'un à plusieurs dizaines de mètres provoquant un courant puissant capable de pénétrer profondément à l'intérieur des terres lorsque le relief est plat.

Le **mascaret**, mot occitan passé au français, est un phénomène de brusque surélévation de l'eau d'un fleuve ou d'un estuaire provoquée par l'onde de la marée montante lors des grandes marées. Il se produit dans l'embouchure et le cours inférieur de certains fleuves lorsque leur courant est contrarié par le flux de la marée montante. En Gironde, il est particulièrement visible sur la Dordogne, un peu avant Libourne, à Vayres, et sur la Garonne entre Langoiran et Podensac.